



Faire carrière à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Afin de bien servir les citoyens, la Ville a besoin de personnel qualifié et dédié.

Plusieurs avantages concurrentiels

TECHNICIEN EN URBANISME

DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire voit à l'application des lois et des règlements relatifs à l'urbanisme, à l'aménagement, au transport, à la protection des rives et du littoral, à l'environnement, à la protection du territoire agricole et à ses activités. Elle est appelée à agir à titre de personne-ressource auprès des citoyens, des fournisseurs et des autres employés de la municipalité en ce qui a trait aux activités sous sa responsabilité.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études collégiales en urbanisme ou en architecture
- Expérience pertinente minimale de 3 ans

COMPÉTENCES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements reliés à l'emploi
- Posséder une bonne connaissance des outils informatiques
- Faire preuve de tact et de diplomatie
- Faire preuve de rigueur et de professionnalisme
- Faire preuve d'autonomie
- Démontrer une capacité à travailler en équipe
- Être orienté vers l'action

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur. L'échelle de traitement salariale est de 29.08\$ / h à 42.45\$ / h (échelle 2021)
- Temps plein, 35 heures / semaine : 8h à 12h et 13h à 16h
- Lieu de travail : Hôtel-de-Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Vacances annuelles 15 jours après 1 an
- Régime retraite simplifié, part de l'employeur de 7%
- Assurances collectives
- Banque de neuf (9) congés maladie (payables si non-utilisés)
- 2 congés payés période des Fêtes annuelles
- 13 jours fériés
- Accès au Programme d'Aide aux Employés et à leur Famille (P.A.E.F.)
- Stationnement gratuit
- Accès gratuit aux installations sportives et bibliothèque

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, avant le 20 janvier 2021, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2020-688
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.

NOTE : L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

3138060121

EMPLOIS



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DES LOISIRS

Sommaire de la fonction :

Relevant du directeur général, le titulaire du poste organise, coordonne et contrôle les activités reliées aux sports, à la culture et à la vie communautaire de la municipalité. Il participe activement à l'établissement de modes d'organisation de son secteur d'activités, en conformité avec les orientations municipales. Il recommande des activités adaptées aux besoins de la population. Il voit à la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition.

Profil de compétence :

DEC en Techniques d'intervention en loisirs ou autre domaine connexe;
2 ans d'expérience pertinente dans les loisirs ou autre domaine connexe;

Qualités et aptitudes requises :

Créativité, dynamisme, initiative;
Capacité à travailler en équipe
Intérêt pour les contacts humains;
Entregent, courtoisie;
Tact et patience;
Bonne connaissance de la suite Office.

Type de poste :

Emploi permanent à raison de 1000 heures par année
Salaire de 17.87\$/heure

La Municipalité de Saint-Casimir offre aussi une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 janvier 2021 16h00 à la Municipalité de Saint-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : st-casimir@infoteck.qc.ca

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

3255060121

Après m'avoir lu Recyclez-moi!